

La lettre du CRISS (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société)

Edito du Directeur

Chères collègues, chers collègues,

Le lundi 4 mai, le premier conseil de laboratoire du CRISS s'est réuni au grand complet par visioconférence. Le compte-rendu sera bientôt disponible mais je tenais à vous donner un bref aperçu de nos débats.

Nous avons fait le point tout d'abord sur le budget. Les dépenses prévues se sont un peu réduites en raison des perturbations liées à la crise sanitaire : annulations, reports... Il nous manque d'ailleurs pas mal d'informations sur ces changements par rapport au budget initial et nous vous demandons de bien vouloir nous les remonter le plus vite possible. C'est la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes qui explique cette baisse. Ne nous cachons pas qu'en face il y a aussi une certaine baisse du rayonnement de notre unité, temporaire certes, mais que nous devons garder en tête.



Nous avons également procédé à un recensement des projets de recherche avec financement externe en cours, soumis et en cours de montage. Avec, à ce jour, quatre projets en cours (CPER ELSAT, IMP²ULCÉ, APROTER et OESÉ), un projet ayant passé la première étape à l'ANR (sur la danse), quatre projets en cours de montage (Chaire IS, CPER RITMEA, Géohistoire des forêts et GIS), nous avons constaté que les différents axes de notre unité montrent un dynamisme soutenu. Une attention particulière sera portée aux aménagements de ces projets rendus nécessaires par la crise sanitaire. Il faut bien sûr ajouter à ces projets les demandes de financement pour l'organisation de manifestations ou série de séminaires, auprès de la MESHS par exemple. Nous avons aussi fait le point sur les projets soumis mais non retenus (quatre) et encouragé les porteurs de ces projets à persévérer.

La discussion s'est alors engagée sur l'élaboration d'Actions de Recherches Incitatives (ARI) en vue du prochain dialogue budgétaire avec notre tutelle. Ces ARI ont pour finalité fonder une demande supplémentaire de fonds à l'université sur la base d'un projet structurant. Au-delà des ARI, nous avons décidé d'entamer un travail de réflexion pour faire émerger une thématique prioritaire de l'établissement dans nos disciplines des sciences de la société. Cette thématique se construira sur la durée mais devrait aboutir à rendre plus visible nos disciplines à côté des sciences et technologies. Deux pistes potentielles ont été évoquées, celles du risque sanitaire et celle de l'éthique. Le travail ne fait que commencer.

Ensuite, nous avons présenté la future architecture des écoles doctorales (ED) pour 2021. À la suite d'un conseil des directeurs de laboratoire, la décision a été prise par la direction de l'université de créer une École Doctorale unique pour l'UPHF et son partenaire, l'Institut Catholique de Lille. Notre proposition, collectivement débattue le 30 janvier dernier, était de créer deux écoles doctorales, une pour les sciences et technologies et l'autre pour les disciplines du pôle Sociétés et Humanités. Au final, il y aura une ED avec deux pôles relativement autonomes en son sein. Des garanties de maintien des spécificités des SHS ont été promises. Nous veillerons à leur donner corps. Notre objectif doit rester la qualité et l'adéquation de la formation doctorale de nos étudiants.

Avant dernier point à l'ordre du jour, les inscriptions en doctorat (certaines encore non bouclées pour cette année) et les comités de suivi : il faudra veiller à bien finaliser ces étapes dans l'intérêt des doctorants.

Enfin, la question de l'opportunité de proposer ou de co-organiser, avec les composantes de formation, des séminaires de recherche en master a été abordée. La réflexion doit se poursuivre sur les finalités et moyens de tels séminaires qui peuvent donner aux étudiants le goût de la recherche.

Comme vous en avez été informés, le staff administratif assurera une présence physique au laboratoire deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, dans le respect des prescriptions du plan de reprise de l'activité. J'en profite pour remercier Maryvonne et Anaïs pour tout le travail fourni à distance depuis la mi-mars. Elles ont tout fait pour que cette période particulière ne conduise pas à une rupture brutale de nos activités.

Le Focus de ce mois est consacré à l'ouvrage "Karl Polanyi et l'imaginaire économique", auquel a contribué notre collègue économiste Sébastien Plociniczak. Je vous laisse découvrir l'interview de notre collègue sur ce penseur critique de notre modernité.

Bonne lecture,

—
Stéphane Lambrecht

« Karl Polanyi et l'imaginaire économique »

Ouvrage collectif – Précurseur-ses de la décroissance – Passager clandestin – Une collection dirigée par Serge Latouche

Contributeur : *Nadjib Abdel Kader, Jérôme Durant et Sébastien Plociniczak*



Pourquoi ce livre sur Karl Polanyi en lien avec la décroissance, ce qui peut surprendre ?

La collection des « Précurseur-ses de la décroissance » aux Editions Le passager clandestin, a pour vocation de faire découvrir à un large public la richesse et les racines de la pensée de la décroissance afin de mettre à jour les principes et les contours d'une société post-croissance. Nous avons été sollicités par Serge Latouche qui dirige la collection, en tant que « connaisseurs » de l'œuvre de l'inclassable critique de notre modernité qu'est Karl Polanyi, afin de savoir s'il était envisageable de lui consacrer un volume. Bien que Polanyi ne développe pas de système complet de réflexion critique autour du concept de croissance, nous mettons en perspective son armature conceptuelle et empirique qui nous autorise à penser de manière réaliste une sortie de *l'économisme*, que nous considérons comme la « racine du mal » de notre modernité.

Quelle est la nature du problème soulevé par l'ouvrage ?

À suivre Polanyi, il faut s'inquiéter au plus haut point de la *pauvreté spirituelle* secrétée par la société de marché (capitalisme industriel). Dans une phrase qui n'est pas assez soulignée de son ouvrage le plus populaire, *La grande transformation* (1944), il anticipe, à sa façon toute personnelle, l'essence du problème pour qui s'attelle à la recherche d'une société post-croissance : « *On ne peut séparer nettement les dangers qui menacent l'homme de ceux qui menacent la nature* ». Qui ne voit pas, aujourd'hui, combien l'expérience culturelle prolongée du capitalisme industriel de soumettre la société dans son ensemble à ses éléments constitutifs (la science, le progrès technique et le système de marché) tend à produire l'« *uniformité des esprits* » dénoncée par Polanyi ? Uniformité qui affecte gravement la nature des relations des hommes entre eux ainsi qu'avec leur environnement naturel. Des entreprises aux dirigeants politiques en passant par les chercheurs et commentateurs médiatiques, tous ne jurent que par la croissance, car elle laisserait percevoir des perspectives économiques illimitées ainsi que l'évolution vers un monde meilleur partout optimisé. Or, notre société est fondée sur une *triple illimitation chimérique*. Celle de la production de marchandises (qui implique la prédation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables), de la consommation (avec la création de nouveaux besoins toujours plus artificiels et superflus) et, surtout, celle de la production des déchets (conduisant à la pollution de l'air, de l'eau et de la terre). Surtout, l'impératif de croissance impose, depuis la révolution industrielle, un *processus d'économicisation du monde* où les idées, les valeurs et les sentiments tendent à être exprimés en termes purement marchands à travers le « *libre jeu* » de l'offre et de la demande. Ce que nous appelons « *l'imaginaire économique* ».

Quelle est l'originalité de votre propos ?

La reconnaissance du caractère historico-culturel de la rareté constitue la condition *sine qua non* de la critique polanyienne de cet imaginaire. Consubstantielle de la société de marché, cette conception découle de la croyance en la réalité ou tout du moins en la faisabilité d'un système autorégulateur de marché. Cette croyance imbibe peut-être plus que jamais les esprits (consciemment ou non) et a progressivement envahi tous les domaines de nos vies, colonisant nos idées – qu'elles soient relatives à la raison, au progrès et à ses corollaires (la science, la technique et la croissance), à la justice, à la liberté, à la souveraineté ou encore au développement – et soumettant *in fine* nos existences aux impératifs de rentabilité et de croissance de la mécanique marchande. Polanyi critique radicalement cette *vision utopique socialement désencastrée du monde* et appelle à une « *réforme des consciences* », prérequis essentiel pour la pensée décroissante. En effet, il est fondamental de parvenir à s'émanciper de cet imaginaire qui en est venu à déterminer les fondements moraux de la vie humaine et à rendre la croissance synonyme de progrès social et personnel, quels qu'en soient les coûts humains et environnementaux. Contre l'imaginaire economiciste de la société de marché, le cœur de l'argumentation de Polanyi, que nous ne réduisons surtout pas à la seule *Grande Transformation* comme c'est encore malheureusement trop souvent le cas, plaide pour un *réencastrement socialement démocratique de l'économie*.



Sébastien Plociniczak

Publications

G. Altintas, « La capacité dynamique de résilience : l'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement », *Management & Avenir*, n°115, p. 113-133, **2020**.

F. Attal, « La politique étrangère de Bettino Craxi (1983-1987) : cohérence et continuité de la diplomatie italienne », *Revue internationale et stratégique*, n°117, p. 137-150, **printemps 2020**.

N. Balutet, « Télévision et politique spectacle : l'exemple chilien », *Dígitos. Revista de Comunicación Digital*, Valence [Espagne], n°6, pp. 239-252, **2020**.

N. Balutet, « Del amor a los tiempos de la cólera », *Literal Magazine. Latin American Voices / Voces latinoamericanas*, Houston [États-Unis], **20 février 2020** [<http://literalmagazine.com/del-amor-a-los-tiempos-de-la-colera>].



C. Barbier, C. Cuny, « Wie LogistikarbeiterInnen Machtverhältnisse deuten. Ein deutsch-französischer Vergleich », in Groth Stefan, May Sarah, Muske Johannes (dir.), « Vernetzt, entgrenzt, prekär ? Kulturwissenschaftliche Perspektiven auf Arbeit im Wandel », *Frankfurt-sur-le-Main, New-York, Campus*, pp. 131-152, **2020**.

C. Barbier, Participation à l'ouvrage de C. Cuny, (dir.), « On n'est pas des robots. Ouvrières et ouvriers de la logistique », Paris, *Créaphis* - « Le recours à l'intérim au sein du secteur logistique en France et en Allemagne », pp. 171-176. « Prendre position. Les rapports politiques des ouvrières et ouvriers aux mondes de l'entrepôt », pp. 195-201. « Franziska », pp. 144-153. « Mostafa », pp. 108-115, N. Mohadjer. « Nina », pp. 100-107, N. Mohadjer. « Santa », pp. 130-137, N. Mohadjer. « Uwe », pp. 72-79, C. Cuny, **2020**.



ON N'EST PAS DES ROBOTS
OUVRIÈRES ET OUVRIERS
DE LA LOGISTIQUE

M. Ben Barka, « Entre Trump et les évangéliques, une relation contractuelle », *Tribune, La croix*, **16 mars 2020**.

C. Blery, « Épidémie de covid-19 : mesures de procédure civile », *D.actu*, 780. *Articles 1^{er} à 11 l'ordonnance n° 2020-304*, **2020**.

C. Blery, « Retour sur l'autorité de la chose jugée », *D. actu*, **28 avr. 2020**.

C. Blery, « Nouvelle procédure civile : incidence sur le droit des entreprises en difficultés », avec G. Teboul, *D.actu*, 554, décrets n° 2019-1333 du 11 décembre 2019 (L. n° 2019-222, 23 mars 2019) et n° 2019-1419 du 20 décembre 2019 (ord. n° 2019-738, 17 juill. 2019), **2020**.

C. Blery, « Concentration des moyens ou des demandes et autorité de chose jugée : rien de bien nouveau sous le soleil... » (Civ. 2^e, 27 févr. 2020, n° 18-23.972, FS-P+B+I et Civ. 2^e, 27 févr. 2020, n° 18-23.370, FS-P+B+I), *D. actu*, **24 avr. 2020**

E. Camp, « Les élections à la chambre des Communes de 2019: le référendum d'autodétermination comme enjeu », Toulon, **13 mars 2020**.

E. Camp, Emission Affaires étrangères de *France Culture*, **1^{er} février 2020**. <https://www.franceculture.fr/emissions/affaires-etrangees/brexit-le-retour-au-reel>.

M. Caron, « Le budget des cabinets ministériels : une zone d'opacité persistante du droit gouvernemental », *Gestion et finances publiques*, p. 21-29, **janvier-février 2020**.

M. Caron, « De la transparence tranquille à la transparence constructive », Entretien croisé avec René Dosière, *Gestion et finances publiques*, p. 96-100, **janvier-février 2020**.

L. Gardin, « Modèles socio-économiques du tiers secteur en Europe : approches analytiques, contraintes et évolutions », Sous la direction de E. Bucolo, P. Eynaud, *INJEP, Notes & rapports/Rapport d'études*, **2020**, <https://injep.fr/publication/les-modeles-socio-economiques-du-tiers-secteur-en-europe/>



J. Icard, « La prescription applicable à la requalification-sanction pour irrégularité du motif de recours ou de la succession de CDD », *SSL n°1897*, **2 mars 2020N**.

Leblond, « L'état de catastrophe naturelle, une solution pour les entreprises ? », *Le club des juristes, Blog du Coronavirus - Que dit le droit ?*, **26 mars 2020**.

S. Michel, « L'article 44 de la LOM versus les arrêts Take Eat Easy et Uber », *Jurisprudence Sociale Lamy*, n° 494, pp. 4-10, **23 mars 2020**.

S. Pirez-Huart, E. Santinelli-Foltz, M. Debarre-Delcourte, « Introduction », dossier « Disparité(s) en terres du Nord », *Revue du Nord*, n° 429, p. 7-14, **2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1.htm>

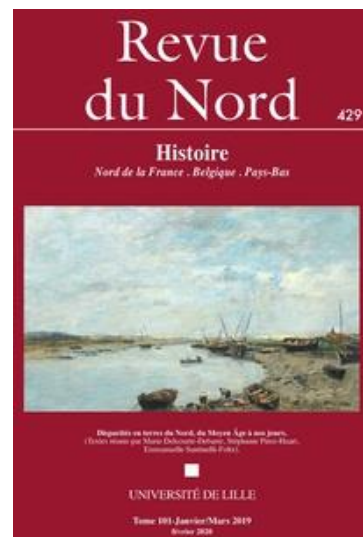
S. Pirez-Huart, E. Santinelli-Foltz, M. Debarre-Delcourte, « Conclusion », dossier « Disparité(s) en terres du Nord », *Revue du Nord*, n° 429, p. 167-170, **2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1.htm>

S. Pirez-Huart, « Disparités géographiques, disparités sociales : l'aire de recrutement des immigrants à Valenciennes à la fin du Moyen Âge », *Revue du Nord*, n° 429, p. 41-61, **2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1.htm>

E. Santinelli-Foltz, « Les principautés de Flandre et de Hainaut aux XI^e-XII^e siècles : identité, perception, relations », dans E. SANTINELLI-FOLTZ, M. DELCOURTE, S. PIREZ-HUART (dir.), *Disparités en terres du Nord, du Moyen Âge à nos jours*, dans *Revue du Nord*, n° histoire 429, p. 15-40, **janvier-mars 2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1-page-15.htm>

E. Santinelli-Foltz, M. DELCOURTE, S. PIREZ-HUART, « Disparités en terres du Nord, du Moyen Âge à nos jours. Introduction », dans E. SANTINELLI-FOLTZ, M. DELCOURTE, S. PIREZ-HUART (dir.), *Disparités en terres du Nord, du Moyen Âge à nos jours*, dans *Revue du Nord*, n° histoire 429, p.7-14 ? **janvier-mars 2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1-page-7.htm>

E. Santinelli-Foltz, M. DELCOURTE, S. PIREZ-HUART, « Disparités en terres du Nord, du Moyen Âge à nos jours. Conclusions », dans E. SANTINELLI-FOLTZ, M. DELCOURTE, S. PIREZ-HUART (dir.), *Disparités en terres du Nord, du Moyen Âge à nos jours*, dans *Revue du Nord*, n° histoire 429, p. 167-170, **janvier-mars 2020**. <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2019-1-page-167.htm>



S. Segala – de Carbonnières, Article « Le port d'armes est-il de droit naturel ? Un exemple de controverse jurisprudentielle en Corse sous la Monarchie de Juillet », in *Des racines du droit et des contentieux, Mélanges en l'honneur du professeur J.L. Mestre*, éd. L'Épitoque, T. II, p. 483-493, **2020**.

Communications

M. Caron, Direction du colloque « Le métier de l'élu local. Réflexions sur le travail et le statut de nos élus » organisé en partenariat avec l'ULCO, **6 mars 2020**.

COLLOQUE VIRTUEL

VENDREDI 27 MARS VIDEOS DISPONIBLES SUR LA CHAÎNE YOUTUBE "Droit et Coronavirus"	DROIT ET CORONAVIRUS	LUNDI 30 & MARDI 31 MARS 2020 de 10 h à 13 h 00 débat en direct sur la plate forme "Zoom"
--	---------------------------------	---

**LE DROIT FACE AUX CIRCONSTANCES
SANITAIRES EXCEPTIONNELLES**

J. Icard, *Colloque virtuel* « Le licenciement pour motif économique et la crise sanitaire » Institut François Gény, Nancy, **16 avril 2019**.

O. Mamoudy, *Colloque virtuel*, « Le droit à l'épreuve de circonstances sanitaires exceptionnelles. Les enjeux juridiques de la pandémie du Coronavirus », organisé par Pr Olga Mamoudy (CRISS/UPHF), Pr Frédéric Rolin (IEDP/Paris Saclay) et le Pr Serge Slama (CESISE/Grenobles-Alpes), **27 mars 2020**.

S. Petit, « L'intelligence économique au service de la destination polynésienne: les stratégies optimales de produit et de clientèle », *séminaire du PECC (Pacific Economic Cooperation Council)*, Papeete, **20 et 21 janvier 2020**.

S. Petit, *Interviews* - « Le spectre d'une récession économique majeure se profile », *Journal Télévisé de Polynésie la 1ère*, **20 Mars 2020**.

Appels à projets

Juin 2020

>> Appel à projets spontanés - Mission de recherche Droit et Justice

- La Mission de recherche Droit et Justice souhaite relancer deux appels à projets 2019 qui se sont révélés infructueux : L'appréhension des nouvelles technologies d'investigation et de surveillance par la procédure pénale,
- La déontologie des professions juridiques et judiciaires : le conflit d'intérêt.

Deadline le 02/06/2020

>> Prix de thèse Vendôme - Mission de recherche Droit et Justice

Ce prix attribué par le ministère de la Justice et la Mission de recherche Droit et Justice, distingue chaque année une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice, en partenariat avec les éditions LexisNexis. Une subvention de 3000 € est attribuée au(à la) lauréat(e). **Les candidat(e)s devront avoir soutenu leur thèse entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019.**

Deadline le 30/06/2020

>> Prix Jean Carbonnier - Mission de recherche Droit et Justice

Ce prix récompense des travaux portant sur le droit ou la justice, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée. Rédigés en français, publiés ou non, ils doivent constituer pour leur auteur(e), français(e) ou étranger(ère), l'une de ses premières recherches ou l'un de ses premiers travaux. Ils doivent avoir été achevés, et soutenus s'il s'agit d'une thèse, entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019. Une subvention de 5000 € est attribuée au(à la) lauréat(e).

Deadline le 30/06/2020

Juillet 2020

>> Financements de post-doctorants – Campus France - MEAE et MESRI

Les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), et de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en collaboration avec Campus France mettent en place un programme pour accueillir des chercheurs post-doctorants souhaitant effectuer leurs recherches en France sur les sciences du système Terre ; les sciences du changement climatique et de la durabilité ; la transition énergétique ; les enjeux sociétaux des questions environnementales.

Deadline le 05/07/2020

Septembre 2020

>> Marie Skłodowska-Curie Actions IF– H2020

Des bourses individuelles visent à améliorer le potentiel de créativité et d'innovation des chercheurs expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences individuelles en termes d'acquisition de savoir-faire à travers la formation avancée et la mobilité internationale et intersectorielle (12-24 mois). Deux types de bourses individuelles sont proposées : European Fellowships : (bourses individuelles de mobilité en Europe ou vers l'Europe) et Global Fellowships (bourses individuelles de mobilité vers un pays tiers, avec phase de retour en Europe).

Deadline le 09/09/2020

>> Appel à Projets Structurants Pour la Compétitivité spécifique à la crise sanitaire COVID-19 – BPI France

COVID-19. Dans ce contexte d'urgence, le Gouvernement a décidé de lancer un appel à projets spécifique aux projets de R&D. Considérant les modélisations concernant la dynamique du virus, ceux-ci concerneront l'épidémie actuelle, mais permettront également d'envisager d'éventuelles récurrences.

Deadline le 30/09/2020, midi

>> ANR - Appel flash Covid-19

Dans le cadre de l'appel Flash Covid-19 visant à mobiliser les communautés scientifiques en lien avec le développement de l'épidémie, l'ANR a sélectionné au terme de son processus d'évaluation, pour financement immédiat, 86 projets de recherche couvrant un grand nombre de problématiques liées à la crise. Le budget de cet appel a été augmenté significativement à hauteur de 14,5 M€ grâce au fonds d'urgence alloué par le Ministère de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et au soutien de partenaires financeurs. Au regard de la situation évolutive, l'appel restera ouvert avec un nouvel appel RA-Covid-19 pour répondre aux nouveaux besoins urgents de recherche-action (RA).

>> Horizon 2020 - Lutte contre le COVID-19

L'UE soutient la recherche et l'innovation dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et pour anticiper d'autres crises.

Pour vous abonner à la newsletter de la Direction Recherche et Valorisation, merci d'envoyer un e-mail à montage-projets-recherche@uphf.fr

Directeur éditorial : Stéphane Lambrecht

Rédaction et conception : Anaïs Rebuccini

Contacts :
Laboratoire CRISS
UPHF – Les Tertiales
Rue des Cent Têtes
59313 VALENCIENNES Cedex 9
Tél : 03.27.51.76.73
anaïs.rebuccini@uphf.fr
<http://www.uphf.fr/CRISS/>